

## DÉCISIONS APD DU 13 JANVIER 2015



---

DÉCISIONS de la 6<sup>e</sup> Assemblée des personnes déléguées  
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal  
tenue le mardi 13 janvier 2015 à 17 h 30

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 06.01** Que le point 7. « Fin de contrat de la direction générale » soit devancé au point 5.
- 06.02** Que le point « Démembrement de la CSDM – État de situation » soit inscrit en point décisionnel.
- 06.03** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel qu'amendé:
1. Mot de bienvenue
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption d'un procès-verbal
  4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
  5. Fin de contrat de la direction générale (huis clos)
  6. Négociation nationale
    - 6.1 Dépôts patronaux
    - 6.2 Plan d'action Phase 1
  7. Démembrement de la CSDM – État de situation
  8. Sujets divers

### ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 06.04** Que le procès-verbal de la 5<sup>e</sup> Assemblée des personnes déléguées, tenue le 9 décembre 2014, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 16 janvier 2015, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

### NÉGOCIATION NATIONALE / PLAN D'ACTION PHASE 1

- 06.05** Amendement au point 9 du plan d'action : que les manifestations soient organisées de manière hebdomadaire.



## **NÉGOCIATION NATIONALE / PLAN D'ACTION PHASE 1 (SUITE)**

- 06.06** Informer les enseignants et enseignantes sur la responsabilité et le rôle des directions d'école vis-à-vis des demandes patronales.
- 06.07** Demande d'un médiateur dans les plus brefs délais.
- 06.08** Organisation d'une manifestation lors de l'ouverture de l'Assemblée nationale.
- 06.09** Que l'on ajoute au plan d'action des piquetages rotatoires devant les diverses instances politiques à des heures stratégiques (hors des heures de travail).
- 06.10** Qu'une lettre écrite reflétant notre indignation soit envoyée par chaque enseignant par courriel à sa direction et direction adjointe, avec copie conforme à la direction générale de la commission scolaire.
- 06.11** Que l'Assemblée des personnes déléguées recommande à l'Assemblée d'unité de négociation CSDM d'adopter le plan d'action-mobilisation national (Phase 1) contenu au document APD.1415.020, avec l'amendement et les ajouts identifiés.